

Réseaux :

- Réseau Eaux Pluviales (EP)
- Réseau Eaux Pluviales - privé
- Fossé

Divers :

- Contour PLU (Zone U et AU)
- OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
- OAP n°1
- Zone humide (inventaire départemental)
- Réseau hydrographique

Approbation de la révision n°1 du PLU
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil
municipal en date du 26 février 2026
Le Maire, Gabriel Drouot



Date : Février 2026

Echelle : 1/5 000

Fichier : AS_EP_St Cergues.dwg

Dessin : Z. ZAATER



<< Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Reproduction interdite >>

Règlementation des zones du PPR
(Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles)

- Zone à risque fort ou à maintenir en zone "non aedificandi"
- Zone à risque modéré ou faible.
- Zone à risque négligeable ou nul.

Les documents opposables sont ceux en version papier mis à la
disposition du public en mairie

